

Rupture conventionnelle de contrat de travai

Par hachimia, le 17/08/2010 à 00:03

Bonjour,

je réside sur l'ile de Mayotte, je suis en CDI depuis 2 ans je travail chez un opérateur téléphonique, je suis actuellement en arrêt maladie depuis 7 mois, j'aimerais demander à mon employeur une rupture conventionnelle de mon contrat de travail car je désire rentrer en métropole.

est ce que cela est possible durant mon arrêt maladie?

Est ce que je peux le faire par recommandé car je n'ai plus envie de retourner à mon travail car je subis une énorme pression(raison pour laquelle je veut revenir en métropole).? D'autre part nous n'avons pas d'assedic ici mais je cotise à la caisse d'assurance chômage, est ce que je percevrai des indemnités de métropole?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses à venir

Cordialement